

# CHALLENGE "L'EUROPE ET LES JEUNES"

Action jeunesse du district 1650 menée en concertation avec l'ensemble des clubs rotariens de Bretagne et de Mayenne

## DOSSIER DE CANDIDATURE

### OBJECTIF DU PROGRAMME

L'Europe se construit peu à peu et ceci grâce aux jeunes qui savent communiquer entre eux et qui tissent progressivement la toile de l'Union Européenne. L'Europe comporte actuellement 27 états mais se renforcera par la venue de plusieurs autres dans les années à venir.

Le devenir et la pérennité de l'Europe appartiennent à la jeunesse qui doit s'efforcer de respecter les coutumes des uns et des autres, d'être à l'écoute de chacun et de communiquer afin d'éviter bien des conflits.

Le challenge « L'Europe et les jeunes » est un concours destiné aux jeunes de notre région désireux d'aller réaliser un reportage audio-visuel dans l'un des états de l'Union Européenne. Au cours de son séjour à l'étranger, le candidat devra découvrir et connaître le pays visité au travers de sa jeunesse. Il devra aller à la rencontre d'autres jeunes. C'est à lui de choisir le thème de son reportage qui doit être le meilleur témoignage de la jeunesse de ce pays. Les trois meilleurs reportages seront primés.

Chaque jeune candidat, âgé de 18 à 25 ans, étudiant ou non, domicilié ou né en Bretagne ou en Mayenne, présenté par un club Rotary du District 1650, sélectionné par le comité, se rendra dans l'un des états de l'Union Européenne, pour un séjour de 1 mois, durant la période du 1<sup>er</sup> Juillet 2011 au 30 Septembre 2011. Un contrat est établi entre le candidat, le club parrain et le District 1650 du Rotary.

Les clubs Rotary des 5 départements concernés (Finistère, Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Mayenne) présentent chacun un candidat. Si ce dernier est sélectionné, le Club concerné se chargera de parrainer ce jeune, en l'aidant à préparer son séjour à l'étranger et en prenant des contacts avec les clubs Rotary de la ville étrangère afin d'assurer le meilleur accueil du candidat.

Le comité de sélection est formé du Gouverneur du District, du Gouverneur élu, des Adjoints du Gouverneur et du responsable de l'action. Il tient compte de la motivation des candidats, de l'équilibre garçons/filles, de l'origine variée des candidats (jeunes travailleurs, apprentis, lycéens, étudiants B.T.S. et universitaires, élèves d'écoles d'ingénieurs ou de commerce,...), des critères sociodémographiques et veille à ce que les candidats retenus soient issus des divers départements concernés. Les candidats retenus doivent correspondre à un échantillon représentatif des jeunes de nos régions, âgés de 18 à 25 ans.

Les frais de transport du candidat (train ou avion) et une bourse (de 400 à 700 Euros selon les pays d'accueil) pour couvrir une partie des frais d'hébergement et de nourriture, seront pris en charge par le District 1650.

A son retour, le candidat devra remettre pour le 5 novembre 2011, une feuille de route présentant le pays de destination et les villes visitées (document WORD ou PDF de 1 à 3 feuillets), le reportage audio-visuel d'une durée de 12 minutes maximums (en format AVI, MPEG ou DVD). Ce document appartiendra par la suite au Rotary qui pourra le mettre en ligne sur son site Internet ou le prêter à divers organismes, écoles ou associations.

Pour clore cette action, une soirée sera organisée en décembre 2011, en présence des différents partenaires du projet, du Gouverneur du District et de son comité, des Adjoints du gouverneur, des Présidents des clubs Rotary du District 1650 et de tous les rotariens concernés.

Au cours de cette manifestation, le jury décernera 3 prix, d'un montant respectivement de 750, 450 et 300 Euros, qui seront attribués aux 3 meilleurs candidats. Le premier prix présentera son reportage audio-visuel qui sera projeté à l'assemblée.

Pour tout complément d'information concernant le challenge « L'Europe et les Jeunes », vous pouvez contacter :

Monsieur Christophe LOTZ  
14, rue de la Garenne  
35510 Cesson-Sévigné  
Portable : 06 88 23 29 55  
Courriel : christophe.lotz@aster-technologies.com